



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 11

Mercredi 20 mars 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court).

Court, le 13 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale

gourde et éventuellement bâtons de Nordic Walking.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Grandval, le 20 mars 2019

Le Conseil municipal



Crémises

Avis de construction

Requérant: Monsieur Walter Habegger, Les Vaivres 121, 2746 Crémises.

Emplacement: parcelles N° 85, 223, 749 et 756, au lieu-dit: «Route de Corcelles 119a», commune de Crémises.

Projet: raccordement électrique du bâtiment N° 119a au réseau de distribution jusqu'à la chambre existante sise sur la parcelle N° 223 par le biais d'une conduite PE posée à 0.80 m. de profondeur (le passage sous la route cantonale se fait par le biais d'un tuyau existant et au-dessus de la rivière par une gaine fixée au pont existant du côté Ouest).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: route et agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 48 LAE.

Zone de protection: IVS national.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 mars 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Moutier

Avis de construction

Requérant: JACOT Rémy, rue de Chalière 21a, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 454, rue de Chalière 21

Projet: Construction de balcons en façade Sud.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 mars 2019

Services Techniques - Urbanisme

Avis de construction

Requérant: MURATTA Alberto et LAVALETTE Rachel, Chemin de Graiterie 24, 2740 MOUTIER

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 1931, Chemin de Graiterie 24

Projet: Aménagement d'une place de parc et d'un nouvel accès, création d'une terrasse avec accès au jardin.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 13 mars 2019

Services Techniques - Urbanisme

Avis de construction

Requérant: MONNIER Lucie, rue du Crêt 36, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 788, rue du Crêt 36

Projet: Pose de deux fenêtres de toit, pans Sud et Nord

Zone: H3

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement auprès des Services



Belprahon

Avis de construction

Requérant: Membrez André, Les Amatennes 4, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Ecuyer SA, rue du Cheminet 21, 1400 Yverdon-les-Bains

Projet: Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur Air/Eau placée à l'extérieur

Emplacement: parcelle N° 544, Les Amatennes 4, commune de Belprahon

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 18 avril 2019 inclusivement, auprès du secrétaire communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 20 mars 2019

Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérant: Didier Kropf, chemin de la Courtine 50, 2740 Moutier

Propriétaires: Didier et Séverine Kropf, chemin de la Courtine 50, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, rue centrale 16, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 1478, au lieu-dit «rue des Gorges 19», 2738 Court

Projet: réalisation de 5 nouvelles places de stationnement extérieures

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA4

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues



Grandval

«Ca me dit marche» à Grandval

Dans l'optique de promouvoir le sport, le canton de Berne a mis sur pied un programme qui consiste à organiser une marche, accessible à tous, le samedi matin.

Cette année, la municipalité de Grandval a décidé de participer à ce programme. Une randonnée (boucle) d'environ 6 km et de maximum 2 heures est prévue. Nous vous donnons rendez-vous samedi 30 mars 2019 à 9h45 à l'Eglise, à Grandval.

Cette rencontre est également l'occasion de pratiquer une activité entre amis, avec ses enfants ou petits-enfants. Aucune inscription au préalable n'est demandée.

L'équipement suivant est recommandé: bonnes chaussures, habits de sport (selon la météo),

Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : BÜHLER Werner, rue de l'Est 10, 2740 MOUTIER

Emplacement : Parcelle N° 685, rue de l'Est 10

Projet : Aménagement d'une place de parc avec accès

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : BOEGLI Hélène, Chemin de Bavelier 2, 2812 MOVELEIR

Emplacement : Parcelle N° 377, rue de l'Ouest 7

Projet : Aménagement d'une véranda en façade Sud, sous balcon existant

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : Salt Mobile SA, Rue du Caudray 4, 1020 Renens.

Auteur du projet : Axians Micatel AG, Stefan Schär, dipl. El. Ing. FH, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement : parcelle N° 1970, au lieu-dit : « Rue des Gorges 20 », commune de Moutier.

Projet : changement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante (BE_0391C) pour le compte de Salt Mobile SA.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ « La Nant ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou

réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, 20 mars 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Avis de construction

Requérant : Baptista Alexandre, Grand-Rue 30, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Baptista Alexandre, Grand-Rue 30, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 60, Grand-Rue 30

Projet : Pose d'un panneau publicitaire non lumineux

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA4

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 13 mars 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Reconvilier les 30 janvier 2019 et 6 février 2019 ****

Requérante : Zamzam Consulting GmbH, Zürcherstrasse 22, 8852 Altendorf.

Auteur du projet : W. Heiri Architektur Immobilien & Treuhand AG, Dorfstrasse 44, 2544 Bettlach.

Emplacement : parcelle N° 152, aux lieux-dits : « Grand-Rue 9 et 11 », commune de Reconvilier.

Projet : rénovation intérieures et des façades des bâtiments N° 9 et 11, changement d'affectation des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment N° 11 en 2 appartements, modifications et remplacement des fenêtres Sud et modification de l'accès en façade Est.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Zone de protection : PAL 1 « Village Ancien et Centre ».

Dérogations : art. 64 al. 2 et 68 al. 3 OC.

Recensement architectural : bâtiments dignes de protection, objets C, ensemble bâti C et contrat de classement du 03.07.2006.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes dès le 18 mars 2019 selon l'horaire suivant :

Lundi de 18h à 20h

Mercredi de 16h à 18h

La bibliothèque sera fermée durant les vacances scolaires.

M^{me} Anne-Lise Ruf et M. Dylan Lüdi, nouveaux collaborateurs, sont heureux de vous y accueillir.

Reconvilier, le 10 mars 2019

Municipalité de Reconvilier



Informations communales

Sortie des retraités

La traditionnelle sortie des retraités aura lieu le vendredi 30 août 2019. Les personnes concernées recevront l'invitation au début du mois d'août prochain.

Inauguration du nouveau réservoir du Fuet et de la traversée de Saicourt

Le Conseil municipal a pris la décision d'organiser une manifestation le samedi 18 mai 2019 afin de fêter la fin des travaux. Pour ce faire, la route du village de Saicourt sera fermée de 9h à 17h. Des visites et des activités seront proposées tout au long de la journée. Une soirée musicale est également prévue sur la place de la patinoire à Saicourt avec l'orchestre Nuit Blanche. Le programme détaillé sera communiqué durant le courant du mois d'avril.

Contrôles de vitesse

Durant l'année 2018, la Police cantonale a procédé à 10 contrôles de vitesses sur le territoire communal. 33'582 véhicules ont été contrôlés ; 1'151 amendes d'ordre ont été distribuées, 31 conducteurs ont été dénoncés au juge et il y a eu 6 retraits de permis.

Modification de l'ordonnance sur le statut du personnel

La modification de l'article 20 a été publiée durant trente jours, soit du 9 janvier au 8 février 2019. Durant le délai, aucun recours n'a été déposé. La modification entre donc en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

Le Fuet, le 20 mars 2019

Conseil municipal



Avis de construction

Requérant : M. Patrizio Maniaci, Rue Principale 8, 2736 Sorvilier.

Auteur du projet : le requérant.

Propriétaire foncier : le requérant.

Projet : Démontage du grenier digne de conservation (Objet C) pour le remonter dans la commune des Breuleux.

Rue ou lieu-dit : Rue Principale 6, parcelle N° 415.

Zone : Mixte, ensemble bâti.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 avril inclusivement**, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 13 mars 2019

Le Conseil municipal

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch



Tavannes

Avis de construction

Requérant et auteur du projet: Vie d'entier Sàrl, case postale 69, 2900 Porrentruy.

Propriétaires : Mme Thaïs Martinez Fraga et M. Thierry Béguelin, rue du Marché 27, 2503 Bienne.

Projet: construction d'une maison familiale avec garage et abri de jardin sur la parcelle n° 2272 au Clos du Crêt en zone H2.

Dimensions : maison 8,16 x 12,51 m, hauteur au chevron 5,76 m; garage/abri de jardin 6 x 9 m, hauteur 3,80 m.

Genre de construction: maçonnerie et bois; façades avec crépi blanc cassé; toitures à deux pans (maison) et plate (garage/abri de jardin).

Protection des eaux: raccordement aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 13 mars 2019

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Annelise et Rolf Muster, rue des Eglantines 8, 2735 Malleray.

Auteur du projet: Plein Soleil Immobilier Sàrl, Le Seut 14, 2735 Malleray.

Projet: construction d'une maison individuelle avec garage sur la parcelle N° 549 au Chemin de Belfond en zone H2.

Dimensions : maison et garage 23,40 x 15,55 m, hauteur au chevron 3,80 m.

Genre de construction: maçonnerie et bois; façades avec crépi blanc-gris; toitures à deux pans (maison et garage).

Protection des eaux: raccordement aux canalisations communales et à la step.

Dérogation requise: à l'article 212 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusive et à la même adresse

Tavannes, le 20 mars 2019

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérants : Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelles N°s 839, 904, 905, 906, 907, 910, 1652 et 1713, aux lieux-dits: «Rue du Pont et Rue du Quai», commune de Tavannes.

Projet: démolition du pont routier et de ses culées, construction d'une nouvelle passerelle piétonne à la place du pont routier, adaptation des chemins d'accès et des talus Nord et Sud, suppression, remplacement et pose de nouveaux mâts CFF.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : route et ZCF.

Dérogations : art. 12 LHand et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 mars 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Valbirse

Conseil général du 11 mars 2019

Décision du Conseil général

En séance ordinaire du 11 mars 2019, le Conseil général a:

- désigné Soresa en qualité de bureau fiduciaire qui continuera de se charger de la vérification des comptes de la Commune de Valbirse pour la législature 2019-2022.

Un recours relatif à la présente décision peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au 19 avril 2019. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Bévilard, le 20 mars 2019

Le Conseil général

Election complémentaire d'un(e) membre au conseil communal

Résultats de l'élection communale de Valbirse du 10 mars 2019

Élection complémentaire au conseil communal (Cercle électoral de Valbirse) / élection selon le système majoritaire:

Electeurs inscrits: 2'562
Cartes de légitimation rentrées: 931
Participation: 36,34 %
Bulletins valables: 904

Liste N° 1 : Parti socialiste et sympathisants Suffrages

Braun Monnerat Joëlle 570

Liste N° 2 : PBD-UDC
Weibel Denis 334

Joëlle Braun Monnerat a obtenu la majorité absolue et est donc élue. La validation de cette élection aura lieu après l'échéance du délai de recours.

Bévilard, le 11 mars 2019

Conseil communal

Divers

Société de Tir Eschert

Tir à balles

La Société de tir d'Eschert avise que des tirs à balles auront lieu du 23 mars 2019 au 8 décembre 2019.

Il est interdit de se promener, de circuler et de stationner dans la zone de tir.

La Société de tir ci-dessus, décline toutes responsabilités en cas d'inobservation de la présente publication.

Eschert, mars 2019.

Société de tir d'Eschert

Société de Tir «Armes-Réunies 300M» Malleray-Bévilard

Stand de tir intercommunal

La société de tir «Armes-Réunies 300M» Malleray-Bévilard avise la population que des tirs à balles auront lieu sur sa place de tir

du 20 mars au 31 décembre 2019

Il est interdit de se promener, de circuler et de stationner dans les zones de tirs.

La société de tir citée ci-dessus décline toute responsabilité en cas d'inobservation de la présente publication.

2735 Malleray-Bévilard, le 12 mars 2019

Le comité



informations pratiques



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85
secretariat@eschert.ch
www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h, pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.

informations pratiques



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Tél. : 032 497 71 10
www.court.ch
contact@court.ch

Heures d'ouverture :
notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10h30 à 12h, le mardi après-midi de 15h30 à 18h30, le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Courriel: secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet : www.grandval.ch



Valbirse

Commune de Valbirse
Rue Aimé Charpilloz 2
2735 Bévilard

032 491 61 61
info@valbirse.ch
www.valbirse.ch

Lun-Mar: 10h - 12h et 14h - 17h
Mercredi: 10h - 12h
après-midi fermé
Jeudi: 10h - 12h et 14h - 18h
Vendredi: 10h - 12h et 14h - 16h

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	25	24	19.06.2019	mercredi	39	35	25.09.2019	mercredi
12	11	20.03.2019	mercredi	26	25	26.06.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi
13	12	27.03.2019	mercredi	27	26	03.07.2019	mercredi	41	37	09.10.2019	mercredi
14	13	03.04.2019	mercredi	28	27	10.07.2019	mercredi	42	38	16.10.2019	mercredi
15	14	10.04.2019	mercredi	29	28	17.07.2019	mercredi	43	39	23.10.2019	mercredi
16	15	17.04.2019	mercredi	30		24.07.2019	SUPPRIME	44	40	30.10.2019	mercredi
17	16	25.04.2019	JEUDI	31		31.07.2019	SUPPRIME	45	41	06.11.2019	mercredi
18	17	01.05.2019	mercredi	32		07.08.2019	SUPPRIME	46	42	13.11.2019	mercredi
19	18	08.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	47	43	20.11.2019	mercredi
20	19	15.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
21	20	22.05.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
22	21	29.05.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
23	22	05.06.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
24	23	13.06.2019	JEUDI	38	34	18.09.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME